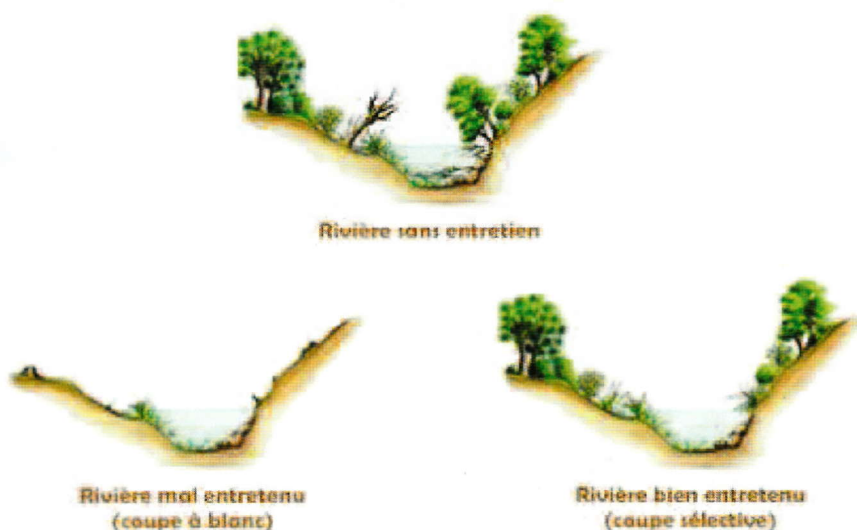


## Méthode d'entretien :

Les méthodes manuelles sont à favoriser au maximum.

L'**Elagage** des branches doit se faire au plus près du tronc. Le **Recépage** des arbres (saules, aulnes, frêne) permet de régénérer la végétation en place. Une bonne coupe sera réalisée près de la souche, parallèlement au cours d'eau. La **taille en têtard** des arbres et arbustes en berge permet de conserver le rôle de la ripisylve en limitant l'ombre sur les cultures voisines. L'**Abattage sélectif** concerne uniquement les arbres présentant un **risque de chute** dans le cours d'eau ou les **espèces non adaptés** aux berges (peuplier, conifères, faux acacia ...). Il est préférable de laisser les souches pour le maintien de la berge.

L'entretien de la ripisylve se fait principalement de Octobre à Mars, tout les deux ou trois ans. Evacuer au maximum les débris de coupe hors des hautes eaux. Placer des clôtures en retrait du haut de berge (1-2m) pour éviter le piétinement des animaux.



Taille des saules en têtard

## Les pratiques à éviter :

De nombreux propriétaires plantent en **bord de cours d'eau des peupliers, c'est à éviter**. Le système racinaire du peuplier n'est pas du tout adapté à cet environnement. De plus, sa chute entraîne systématiquement une érosion de berge. **Les coupes à blanc sont à proscrire**. Toutes interventions mécaniques sur la ripisylve est à éviter. Si cela n'est pas possible il est nécessaire d'alterner les secteurs de coupe et ceux de non intervention. L'utilisation de **produits phytosanitaires en bord de cours d'eau est également à proscrire**.

